



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par :

Bruno ELDIN
Frédérique HANNEQUIN
Marie-Laure JALABERT
Catherine VERCUEIL
IA-IPR Histoire-Géographie
Éducation Civique
Téléphone
04.72.80.63.38
04.72.80.60.09
04.72.80.63.83

Télécopie
04.72.80.63.37
Mél.
ipr@ac-lyon.fr

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

Lyon, le 23 janvier 2012

Bruno ELDIN
Frédérique HANNEQUIN
Marie-Laure JALABERT
Catherine VERCUEIL

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Histoire, Géographie, Éducation Civique

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs d'Histoire, Géographie,
Éducation Civique

s/c de Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement

Chères collègues et chers collègues,

En espérant que ces vacances vous auront permis de vous ressourcer, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2012. Qu'elle soit chaleureuse, fructueuse, généreuse pour vous, vos élèves et vos proches.

Par ce présent courrier, nous tenons à faire le point sur certains dossiers.

Inspections individuelles.

Au cours du premier trimestre, nous avons déjà rencontré certains d'entre vous et avons pu apprécier la qualité de votre implication dans la mise en œuvre des nouveaux programmes de collège et de lycée. Dans un souci d'équité, nous avons privilégié les collègues qui présentaient des retards ou absence d'inspection, tout en intégrant les demandes. Nous vous rappelons qu'il existe un protocole d'inspections (BIR n° 18 du 24 décembre 2007, commun à toutes les disciplines, précisant les modalités, les documents à proposer lors de notre venue (progressions, évaluation...).

Nouveaux programmes de collège.

Au cours des journées organisées en 2010-2011 sur les nouveaux programmes de la classe quatrième, l'inspection pédagogique a rencontré environ 600 professeurs du public et du privé. Les pistes proposées dans le cadre des ateliers tant en histoire, qu'en géographie et éducation civique sont en ligne sur le site académique. Par ailleurs, nous tenons à vous rappeler la mise en ligne des documents ressources pour faire la classe (niveau 6^e, 5^e et 4^e) proposés par l'Inspection générale. Ces documents, denses et de grande qualité, sont une aide précieuse dans la mise en œuvre de ces programmes. Nous vous encourageons à vous les approprier en équipe, y compris dans le cadre de l'approche du livret personnel de compétences.

A ce propos, nous vous invitons à consulter le site Eduscol. Sont en ligne outre les « Grilles de références (palier 3) pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun », et les « Contributions des disciplines à l'évaluation de la culture humaniste », un vade-mecum des compétences pour nos disciplines. Ces documents, très fournis, peuvent vous aider à mieux appréhender le travail par compétences.

Comme l'an dernier, nous animerons six journées (le 26 avril et les 3 et 4 mai) sur les futurs programmes de la classe de troisième, applicables à la rentrée 2012. Pour ce faire, nous avons retenu les mêmes principes d'organisation que les années précédentes : six lieux regroupant les **professeurs du public et du privé** de 9h30 à 16h30 avec intervention de notre part et choix de deux ateliers sur les thématiques des programmes. Afin d'optimiser ces temps d'échanges nous vous demandons d'avoir pris connaissance des nouveaux programmes et de **désigner au sein de chaque équipe et, en accord avec votre chef d'établissement, un ou deux enseignants par collège, public et privé. Les noms des personnes retenues et de l'établissement sont à communiquer au secrétariat des IPR, soit par courriel à l'attention des IA-IPR Histoire-Géographie ipr@ac-lyon.fr ou par fax 04 72 80 63 37 avant le 6 février 2012 (délai de rigueur impératif)**. Des ordres de mission seront envoyés par la suite.

Nouveaux programmes de lycée.

La mise en place des nouveaux programmes de la classe de première est déjà bien avancée. Après les journées organisées par l'inspection en mai dernier, les documents d'aide et de pistes de travail ont été mis en ligne sur notre site, de même que les documents ressources publiées par l'Inspection générale.

Les 27 avril, 10 et 11 mai nous vous proposons de vous regrouper sur différents lieux afin de travailler sur les futurs programmes de terminale et les nouvelles épreuves du baccalauréat. Afin de pouvoir faire établir des ordres de mission et d'assurer une représentativité rigoureuse des équipes, nous vous demandons de **désigner au sein de chaque équipe et, en accord avec votre chef d'établissement, deux enseignants par lycée, public et privé. Les noms des personnes retenues et de l'établissement sont à communiquer au secrétariat des IPR, soit par courriel à l'attention des IA-IPR Histoire-Géographie ipr@ac-lyon.fr ou par fax 04 72 80 63 37 avant le 6 février 2012 (délai de rigueur impératif)**.

Dans le cadre de la réforme du lycée, vous êtes très certainement impliqués dans l'accompagnement personnalisé et l'enseignement d'exploration « Littérature et société ». Sur ce nouvel enseignement interdisciplinaire une formation institutionnelle d'une journée est prévue au PAF, un collègue de chaque équipe sera alors sollicité par les IA-IPR.

Les changements de programmes ont aussi une répercussion importante sur l'enseignement dans les classes de DNL (disciplines non linguistiques). Mesdames Hannequin et Jalabert adresseront directement aux collègues qui ont la charge des sections européennes un courrier sur cette question.

Quelques éléments de cadrage de l'épreuve anticipée du baccalauréat de 1^{ère} S

Nous souhaitons vous communiquer quelques informations qui ont été données par l'Inspection générale d'histoire et géographie à l'ensemble des IA-IPR.

Remarques préliminaires

Cette épreuve anticipée ne se situe bien évidemment pas au niveau d'exigence de l'ancienne épreuve de terminale : il s'agit en première

d'écrire environ deux pages d'une écriture normale et non trois ou quatre comme en terminale. Chaque exercice doit être évalué au niveau de compétence d'élèves en fin de première. Si trois exercices sont prévus (la composition en première partie comptant à titre indicatif pour 10 points et les deux exercices de seconde partie pour 5 chacun), c'est dans le but de :

- « calibrer » la composition qui doit être réalisée en deux heures environ (en terminale ES et L la composition sera plus longue);
- répartir la notation sur deux exercices en seconde partie, ce qui est favorable au candidat et compense l'absence de choix (les deux parties en terminale ES et L exigeront chacune plus de temps). Le nombre d'exercices à préparer en vue de cette épreuve anticipée du baccalauréat est limité, et ceux-ci s'inscrivent dans la logique des apprentissages de base, acquis progressivement au collège puis au lycée : rédaction d'un développement organisé (qui conduit à la composition au lycée), analyse de documents variés, réalisation d'un croquis ou d'un schéma.

La composition

En histoire comme en géographie, l'exercice laisse le choix entre deux sujets ; ceux-ci portent sur des contenus ayant fait l'objet d'au moins deux heures de cours. Ils ne sont pas accompagnés de chronologie en histoire. Une courte introduction doit cerner le sujet et annoncer le plan (les différents paragraphes). Le corps de la composition est constitué de plusieurs paragraphes présentant les connaissances essentielles. Une courte conclusion dégage la portée du sujet et peut ouvrir des perspectives.

L'analyse d'un ou deux documents

Les exercices peuvent proposer tout type de documents. Leur nombre est limité à deux au maximum par exercice (sans sous-documents). Ils sont choisis pour que chacune des analyses puisse être traitée en une heure environ. En géographie, celle-ci comporte assez souvent une carte sans que cela soit systématique. La consigne est adaptée à la nature du (ou des) document(s). Il est attendu du candidat qu'il présente le(s) document(s) et en explicite le contenu autant que nécessaire dans la conduite de l'analyse. Lorsque le sujet comporte deux documents, le candidat doit les mettre en relation.

Croquis et schéma

Les croquis (fond de carte fourni) ou les schémas (sans fond de carte) portent toujours sur l'organisation spatiale d'un territoire. Le nombre de croquis et de schémas possibles est assez restreint.

Exemples de croquis : « potentialités et contraintes du territoire français » etc...

Exemples de schémas : « Roissy, plate-forme multimodale et hub mondial » ; etc. Il n'est pas attendu que le candidat explicite ses choix pour réaliser son croquis, son schéma et leur légende ; le croquis ou le schéma doit se suffire à lui-même. Par ailleurs, les candidats peuvent choisir d'intégrer dans leurs compositions des schémas simples (illustrant une organisation spatiale, une notion ou un autre phénomène géographique, y compris des schémas fléchés).

L'organisation des épreuves du baccalauréat cette année va nécessiter l'engagement de tous compte tenu de la conjonction exceptionnelle des épreuves anticipées pour les élèves de 1^{ère} S et les épreuves traditionnelles pour ceux de Terminale S. Pour que la charge de travail soit répartie équitablement, tous les enseignants en lycée de l'académie seront mobilisés pour les différentes missions de la correction.

Le nombre de copies par jour et par enseignant restera le même que l'an

dernier; par conséquent, le nombre de copies par correcteur sera porté à :

- 80 copies pour les Terminales séries générales (pour une période de 9 jours ouvrables de correction)
- 116 copies pour l'épreuve anticipée de 1ère S (pour une période de 14 jours ouvrables de correction)
- 115 copies pour les séries technologiques (pour une période de 11 jours ouvrables de correction)

Pour les oraux de sections européennes et des séries technologiques, le nombre de jours d'interrogation est de 5.

Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité - 27 janvier 2012

Le Bulletin Officiel du jeudi 12 janvier 2012 rappelle l'importance de la commémoration de la date anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz et l'occasion que cette journée représente pour évoquer « les valeurs fondatrices de l'humanisme moderne ».

Des ressources sont à votre disposition pour préparer cette journée et notamment :

- le site de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah : <http://www.fondationshoah.org/>
- le numéro n°968 du 15 janvier 2009 de la revue Textes et documents pour la classe (TDC) du Centre national de documentation pédagogique (CNDP), intitulé « Arts et littérature de la Shoah » ;
- le DVD « Mémoire demain, témoignages de déportés » de l'Union des déportés d'Auschwitz (2009), disponible pour prêt dans les centres régionaux et les centres départementaux de documentation pédagogique (CRDP et CDDP), qui présente les témoignages d'anciens rescapés d'Auschwitz et de Birkenau ;
- la « Curiosphère », site éducatif de la chaîne France 5 : www.curiosphere.tv/ressource/1708-shoah, qui propose des pistes de travail sur le sujet aux enseignants et aux élèves.

L'ensemble de ces informations peut être retrouvé sur le site portail Eduscol :

<http://www.eduscol.education.fr/cid45608/memoire-des-genocides-et-prevention-des-crimes-contre-l-humanite.html>).

Éducation à la Défense :

- Journées départementales de sensibilisation aux questions de la défense :

Elles sont prévues cette année selon l'organisation suivante :

- Pour le département de l'Ain : le mercredi 29 février à la Valbonne le matin pour une présentation détaillée de la journée Défense et Citoyenneté et l'après midi pour une présentation du Régiment Médical, seul régiment de ce type en France et qui n'ouvre ses portes que rarement.
- Pour les départements de la Loire et du Rhône : le mercredi 14 mars : le

matin à Saint-Etienne pour la Loire et au quartier général Frère pour le Rhône ; l'après-midi commune aux deux départements se déroulera à la base aérienne du Mont Verdun, dispositif essentiel dans la surveillance aérienne de notre territoire. Un courrier sera adressé à chaque établissement mais vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès de notre Délégué du Trinôme Académique, à savoir M. Nicolas Rosset, IA-IPR de sciences physiques et chimiques à l'adresse suivante : nicolas.rosset@ac-lyon.fr

Selon vos intérêts et vos disponibilités, vous pouvez vous inscrire à une journée différente de celle de votre département d'exercice.

- Signalons également l'ouverture toute récente du site du Trinôme Académique pour l'Académie de Lyon consultable à l'adresse suivante : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/trinome-academique/>

Prix et concours

- **Concours national de la Résistance et de la Déportation**

Nous tenons encore à féliciter les enseignants et leurs élèves qui s'engagent chaque année dans ce concours : nous rappelons que cette année la date de l'épreuve écrite individuelle pour les catégories 1 (lycée) et 4 (collège) se déroulera le **vendredi 23 mars 2012**. Quant aux travaux collectifs, ils devront être rendus au plus tard le **vendredi 30 mars 2012**

- **Prix des droits de l'homme « RENÉ CASSIN » :**

Ce prix vise à récompenser les meilleurs projets **d'éducation aux droits de l'homme** réalisés dans les établissements secondaires publics et privés sous contrat.

Pour le prix 2012, les élèves sont invités à travailler sur le **thème de la paix**. Les dossiers de candidature doivent être transmis au Rectorat - Bureau DOS3 - **avant le 11 mai 2012**. Ils doivent comporter un descriptif du projet, rédigé sur le formulaire en annexe du BIR n°12 du 28 novembre 2011 ainsi que toutes les pièces jointes jugées nécessaires à la compréhension et à l'évaluation du projet. Pour plus d'informations, pensez à vous référer au BIR n°12 du 28 novembre 2011.

Au plaisir de vous rencontrer, nous souhaitons à toutes et à tous bon courage pour cette année 2012 et nous vous remercions par avance de votre investissement.

Les IA-IPR d'Histoire et Géographie

Bruno ELDIN
Marie-Laure JALABERT

Frédérique HANNEQUIN
Catherine VERCUEIL